



**Direction de l'éducation, du sport,
de la culture et des transports**

Service du sport et de la culture

Affaire suivie par : Grégory CLEMOT (étude) 03 23 24 87 35
Patrick LEMAIRE (paiement) 03 23 24 87 34

Date de réception au service :

POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DU SPORT

**AIDES AUX EQUIPES « AMATEURS »
EVOLUANT AU NIVEAU NATIONAL**

La présente demande de subvention, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal, doit parvenir à M. le Président du Conseil départemental de l'Aisne, Service du Sport et de la Culture par l'intermédiaire du Comité Départemental de la discipline concernée.

Nom de l'association : _____

Siège social : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____

REPLIR UN DOSSIER PAR EQUIPE

Discipline : _____

Saison : _____

Equipe : masculine féminine mixte

Niveau/Catégorie : _____

Subvention sollicitée auprès du Département : _____ €

Nom, adresse, téléphone, courriel du président : _____

Personne ressource de l'association à contacter : nom, adresse, téléphone, courriel :

Fait à _____ , le _____

Le Président de l'association sportive,

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT

Direction de l'éducation, du sport, de la culture et des transports - Service du sport et de la culture
Hôtel du Département - Rue Paul Doumer - 02013 LAON Cedex - Tél. 03 23 24 60 60
Les bureaux sont situés : 1, rue William-Henry Waddington (Parc Foch) - 02000 LAON
Tél. 03 23 24 60 64 - Fax : 03 23 24 68 61

cochez cette case si vous souhaitez bénéficier d'une avance de subvention.

- Cette avance sera étudiée si le dossier de demande d'aide parvient **COMPLET** avant le **15 octobre** au Département.
- Elle pourra atteindre jusqu'à 30 % de la subvention de l'année précédente.
- Les équipes évoluant dans un championnat à qualification ne sont pas concernées par ce dispositif.

| Pièces à fournir | Subvention sollicitée <u>inférieure</u> à 5 000 € | Subvention sollicitée <u>supérieure</u> à 5 000 € | Si le club perçoit plus de 153 000 € de subventions publiques |
|--|--|--|--|
| Le présent dossier complété | X | X | X |
| RIB ou RIP | X | X | X |
| Budget prévisionnel de l'association pour la saison en cours | X | X | X |
| Budget prévisionnel de l'équipe (cf modèle type) NB : 1 seul budget des équipes si plus de 3 équipes | | X | X |
| Bilan financier de l'équipe (cf modèle type) de la saison passée, si celle-ci a bénéficié d'une aide départementale NB : 1 seul budget des équipes si plus de 3 équipes | | X | X |
| Compte de résultat de l'association du dernier exercice clos | X | X | |
| Budget prévisionnel de l'association respectant le plan comptable associatif | | | X |
| Compte de résultat et bilan financier de l'association respectant le plan comptable associatif + le rapport spécial du commissaire aux comptes | | | X |
| Dernier rapport de l'Assemblée Générale annuelle de l'association | | X | X |
| Signature d'une convention de partenariat | | X | X |
| Visa du comité (cf ci-contre) | X | X | X |

ATTESTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Je soussigné(e),

M _____

Président(e) du comité départemental de _____

- atteste l'exactitude des renseignements fournis par le club,
- et donne un avis favorable à l'octroi d'une aide départementale dans le cadre du dispositif en vigueur.

Fait à _____ , le _____

Le Président du Comité Départemental,

CONTACTS

Instruction des dossiers

Grégory CLEMOT : 03.23.24.87.35

E-mail : desct.sport.culture@aisne.fr

Suivi administratif et financier

Patrick LEMAIRE : 03.23.24.87.34

E-mail : desct.sport.culture@aisne.fr

Chef du Service du Sport et de la Culture

Charles JOVET

Tél : 03.23.24.87.30

E-mail : desct.sport.culture@aisne.fr

Télécopie

03.23.24.68.61